



# Alourdissement de la Clientèle en Transport Adapté

Document préparé par Lyne Larivée, André Beaudry  
président et administratrice de l'ASTAQ  
Jacynthe Bouchard présidente du ROTAQ



# Présentation

- ✓ Depuis quelques années, nous remarquons un alourdissement de la clientèle en transport adapté. Que ce soit par des difficultés physiques importantes, des problématiques en santé mentale avec des troubles de comportements ou aux prises avec des problèmes de santé tel que l'hémodialyse.

# Ça s'arrête où?



- Nous avons aussi à vivre avec les fauteuils de plus en plus gros, les triporteurs, les
- quadriporteurs, et alors, le service de transport est mis à très rude épreuve.





# Questionnement important

- ✔ - Comment pouvons-nous faire face à ce problème ?
- ✔ - Quels sont les impacts sur nos services ?
- ✔ - Nous avons un besoin important et urgent d'en parler !

# Réflexion – Vis à vis le véhicule

- Le temps d'embarquement ou la manipulation des fauteuils est de plus en plus long.
- Les normes de sécurité n'ont pas suivi l'évolution des fauteuils.



# Réflexion Vis à vis les accidents

- ✦ La résistance des fauteuils n'est pas démontrée. Alors, devant ce fait, qu'en est-il de notre responsabilité en cas d'impact?





# Réflexion Vis à vis les gens

- La situation des personnes en perte d'autonomie exige plus d'intervention de la part du personnel. Cela occasionne une influence sur la disponibilité des véhicules.
- La population du Québec est vieillissante donc, cela entraîne une augmentation de personnes ayant des handicaps moteurs et aussi des problèmes cognitifs.



- 75 % des demandes d'utilisation semblent être dans un bassin d'âge ayant 70 ans et plus.
- De même que la politique en santé favorise le maintien à domicile comme milieu de vie.



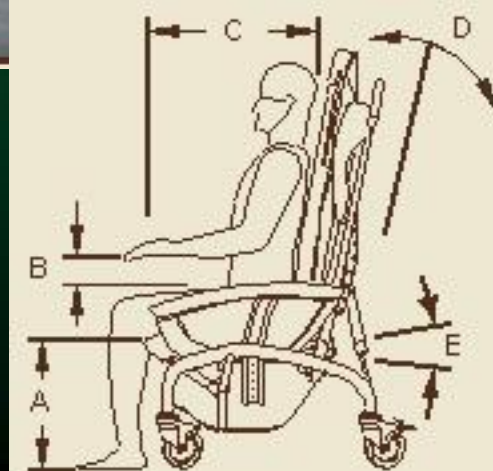


# Le Système de santé essaie de nous refiler ses déplacements

- ✦ Dans les centres d'accueil, des personnes utilisent des fauteuils gériatriques. Ce sont des fauteuils où le confort est important pour la personne, mais ils ne peuvent être déplacés par un véhicule-taxi, et ils ne sont en aucun cas sécuritaire dans l'autobus. *Ces fauteuils ne devraient en aucun cas être déplacés par nos services.*

# Les Limites

- ▼ Selon le *Guide pour les choix d'une aide technique*, édité par Les Éditions Papyrus, il est mentionné que : « Pour le fauteuil gériatrique, il est lourd à déplacer même pour le modèle sur roues et ne peut être utilisé que pour une courte distance ».





## Suite à la désinstitutionnalisation, nous nous retrouvons avec des cas de plus en plus lourds.

- ✦ Bien que certains aient de légers troubles intellectuels, nombreux sont ceux qui vont demeurer en résidence. Plusieurs d'entre eux ont une déficience intellectuelle très sévère doublée de trouble de comportement.
- ✦ Quelques unes de ces personnes doivent *OBLIGATOIREMENT* se déplacer avec un accompagnateur (ce qui occupe une place dans l'autobus) étant donné le degré de risque.



# Impact à bord

- ✦ Les autres passagers éprouvent de la crainte face à eux. Donc, pour éviter le moindre problème, nous devons les déplacer seuls à bord des véhicules, ce qui occasionne des coûts supplémentaires pour les services de Transport Adapté.

# La grosseur des fauteuils roulants manuels et motorisés.



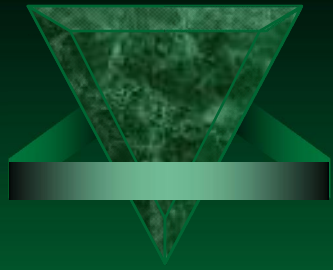
- Ces fauteuils roulants sont eux-mêmes des véhicules. À l'intérieur de nos véhicules nombreux sont ceux qui prennent la place de 2 fauteuils roulants manuels conventionnels.





# Sécurité

- ✔ Bien souvent, ces fauteuils, n'ont pas de point d'ancrage. Le chauffeur doit effectuer lui-même les manœuvres pour entrer et sortir les aides techniques sans compter les manœuvres à l'intérieur du véhicule.
- ✔ Ces fauteuils peuvent atteindre un poids assez élevé sans même que personne n'y soit assise Ce qui revient à dire que le poids est limité pour les plates-formes élévatrices.



# Réflexion amorcée par l'A.S.T.A.Q. du mois d'avril 2006

- ✓ Résultats des discussion.
  - Il y a eu une préoccupation sur la grosseur des fauteuils.
    - Présence des taxis adaptés : utilisation non-exclusive.
- Difficulté de réponse à la demande en relation avec:
  - a) Limite des permis de taxis
  - b) Limite des subventions pour l'adaptation des taxis.
- Quel est l'impact sur notre responsabilité du fait de la non-existence de normes pour la grosseur et la solidité des fauteuils ?



# Effets néfastes

- Une demande accrue de temps en relation avec les limitations.
- Des adaptations plus importantes pour les véhicules.
- Le financement du M.T.Q. est actuellement basé sur l'achalandage et non sur la lourdeur, ce qui pourrait avoir un impact sur la clientèle actuelle.
- En relation avec le temps, il faudra possiblement beaucoup plus de véhicules adaptés.
- Difficulté, pour ne pas dire impossibilité de maximiser l'utilisation des places disponible à l'intérieur du véhicule.



# Actions prises

- ✔ Concernant les normes , aucune action ne semble, à ce jour, avoir été menée.
- ✔ Au cours des derniers mois le MTQ ne semble pas s'être réuni concernant le sujet des ancrages et ce, malgré toutes les demandes répétées.